https://acdn.net/spip/spip.php?article1366

Lettre ouverte au Président de la République

- Accueil - Correspondance - France - Présidence de la République -

Date de mise en ligne : dimanche 17 mars 2024

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Monsieur le Président,

Les anciens Grecs suspendaient les guerres entre eux pendant la durée des Jeux Olympiques. Pour respecter l'esprit olympique, nous devons faire de même.

Les Jeux d'alors duraient cinq jours, mais la trêve s'ouvrait un mois avant et s'achevait un mois après pour permettre à tous les athlètes de se rendre à Olympie et d'en revenir. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 se déroulant du 26 juillet au 8 septembre, toutes les guerres devraient être suspendues au moins du 14 juillet au 20 septembre - et pourquoi pas, dès maintenant.

Cette trêve, au besoin prolongée, sera mise à profit par l'ensemble des Etats représentés aux JO pour jeter les bases d'une paix planétaire durable, fondée sur la justice et le respect du droit international.

La Russie étant toujours en guerre contre l'Ukraine, le CIO pourrait autoriser ses athlètes à concourir sous son drapeau, si elle cesse le feu et accepte de négocier les modalités de son retour aux frontières reconnues de l'Ukraine, qu'elle s'était engagée à respecter, ainsi que sa souveraineté politique, par le Mémorandum de Budapest du 5 décembre 1994. Ce respect étant la règle n'exclut pas que le sort de la Crimée puisse être décidé par sa population via un référendum sous contrôle de l'ONU ou de l'OSCE, ni que le statut du Donbass fasse l'objet d'un accord négocié. Des deux côtés, civils et militaires apprécieront ce répit accordé à leurs vies d'autant plus qu'il pourrait devenir définitif.

Au Proche-Orient, après un cessez-le-feu urgent qui ne peut plus attendre, une paix juste et durable devra être négociée entre Israël et les Palestiniens - qui devront disposer d'une délégation aux JO malgré la centaine d'athlètes de haut niveau tués dans les bombardements de Gaza.

Partout où la guerre sévit, elle doit être suspendue et ses motifs résolus diplomatiquement.

Ce temps de paix doit également être saisi par les Etats dotés d'armes nucléaires pour commencer à négocier l'élimination complète de ces armes. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU -Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni, France et Chine- y sont tenus par l'article VI du Traité de Non-Prolifération, resté inappliqué depuis 1970. Les quatre autres Etats dotés de ces armes -Israël, Inde, Pakistan, Corée du Nord- devront être associés aux négociations, ainsi que les six pays qui en hébergent (américaines en Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas et Turquie, russes au Belarus).

Ces armes, "fondamentalement dangereuses, extraordinairement coûteuses, militairement inefficaces et moralement indéfendables" selon le général US Lee Butler, ancien chef du Strategic Air Command, sont des armes de crime contre l'humanité, contraires aux Conventions de Genève, au droit humanitaire et à la Charte des Nations Unies. Aux antipodes de l'idéal olympique, elles offrent aux nations l'exemple de la pire violence : la menace de massacres, comme prétendu moyen d'empêcher les guerres -ce qu'elles ne font pas-, en fait comme moyen d'imposer la domination des pays qui en ont à ceux qui n'en ont pas.

Elles représentent en outre un immense gâchis quand l'humanité doit mettre toutes ses forces à relever les terribles défis du temps présent, humains, sociaux et environnementaux, en particulier climatique.

Selon sa Charte, "le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine".

Copyright © www.acdn.net

C'est pourquoi nous appelons les sportifs, le Comité olympique, les spectateurs des JO de Paris et toutes les personnes éprises de paix et d'humanité à s'unir pour exiger des dirigeants du monde entier :

- l'arrêt de toutes les guerres en cours,
- l'ouverture de négociations entre les parties en conflit, en vue d'aboutir à une paix juste et durable,
- l'arrêt de la course aux armements et l'élimination planifiée de toutes les armes nucléaires.

Protégeons la vie, exigeons la paix !
Halte au feu ! Halte aux massacres ! Halte aux guerres !
Oui à une trêve olympique !

Jean-Marie Matagne
Professeur agrégé de Philosophie
Docteur d'Etat
Président de l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN)

*****

Reproduite sans changement de son en-tête jusqu'à sa conclusion : "Oui à une trêve olympique !", cette lettre peut être signée par toute personne faisant état de ses Nom, Prénom, titre ou profession et coordonnées personnelles, et envoyée **en franchise postale** à :

M. le Président de la République
Palais de l'Elysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 - Paris

Copyright © www.acdn.net